



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

Rapport sur les recommandations formulées à la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Résumé

Le présent rapport fait le point sur la suite donnée en 2022-2023 aux recommandations émanant de la 32^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Rapport sur les recommandations formulées à la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique

Ce rapport expose les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées à la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique. L'ordre et les numéros indiqués dans le tableau correspondent à ceux qui figurent dans le rapport de la 32^e session de la Conférence régionale pour l'Afrique. Les recommandations reproduites dans le tableau sont accompagnées d'un récapitulatif des principales réalisations les concernant.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

III. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales	
A. Plateforme «Une seule santé»: prévention des pandémies grâce à une coopération intersectorielle efficace	
Recommandations	Points clés – Réalisations/résultats obtenus
18. La Conférence régionale: [...] iv) <u>a recommandé</u> à la FAO:	
a) de continuer d'aider les membres à formaliser et à institutionnaliser les plateformes nationales «Une seule santé»;	La FAO a aidé 24 pays ¹ à renforcer leurs capacités dans différents domaines, parmi lesquels la formation du personnel (500 bénéficiaires), le travail en laboratoire, les pratiques en matière de prévention des risques biotechnologiques et de biosécurité et la surveillance des maladies, en leur prêtant son appui en ce qui concerne l'actualisation de textes de loi, de stratégies et de plans d'action, l'amélioration de la coordination multisectorielle et la définition d'ordres de priorité sanitaire.
b) d'examiner et d'aligner les politiques régionales et nationales «Une seule santé» afin d'intégrer de manière systématique cette approche à tous les niveaux, de renforcer les systèmes «Une seule santé» et d'améliorer la santé des écosystèmes;	En 2022, la FAO a recensé plus de 500 textes de loi en rapport avec la résistance aux antimicrobiens dans 15 pays ² , principalement en Afrique de l'Ouest et dans trois communautés économiques régionales (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA], pays membres du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel [CILSS]) et a examiné les progrès accomplis dans l'éradication de la mortalité liée à la rage (Alliance quadripartite, Union africaine [UA] et Alliance mondiale contre la rage). En 2023, la FAO a prêté son assistance à l'élargissement de l'orientation régionale concernant l'approche «Une seule santé» aux plans d'investissement, au renforcement des capacités et à la mobilisation des ressources au Kenya et au Sénégal.

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Togo, Zambie.

² Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

<p>c) d'aider ses Membres à inclure l'approche «Une seule santé» dans les activités de programmation liées au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les initiatives de mobilisation de ressources menées par l'intermédiaire de mécanismes de financement novateurs, ainsi dans l'établissement de rapports;</p>	<p>En 2022, la FAO a mobilisé 12,7 millions d'USD pour atténuer la résistance aux antimicrobiens au moyen du Fonds Fleming, du Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de ses propres ressources en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, au Sénégal, en Sierra Leone et au Zimbabwe, et pour renforcer les politiques et capacités en matière de prévention et de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.</p> <p>En sa qualité d'entité chargée de l'exécution, la FAO a aidé 31 pays³, l'Union africaine et le grand espace naturel des Virunga (Ouganda, République démocratique du Congo et Rwanda) à élaborer et à examiner des propositions de projet au titre du Fonds de lutte contre les pandémies et à en assurer la qualité. Quatre projets nationaux au Burkina Faso, en Éthiopie, au Togo et en Zambie ont réussi à mobiliser des fonds d'un montant total de 102 101 527 USD. La FAO a travaillé avec d'autres organisations du système des Nations Unies, telles que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), afin de mobiliser ces fonds. L'Organisation continue de travailler avec le Fonds de lutte contre les pandémies, l'initiative de l'Équipe Europe, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et d'autres donateurs et partenaires afin de mobiliser des ressources supplémentaires destinées à concrétiser l'approche «Une seule santé» dans la région.</p>
---	--

³ Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Togo, Zambie et Zimbabwe.

B. Incidences de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires en Afrique: priorités stratégiques à l'appui d'un redressement sous le signe de l'inclusion et de la résilience

20. La Conférence régionale:
v) a recommandé à la FAO
d'aider les membres à:

a) satisfaire les besoins à court terme des populations vulnérables en mettant l'accent sur leurs moyens de subsistance fondés sur l'agriculture et l'alimentation au moyen de programmes de protection sociale, de la fourniture d'intrants, de la mise à disposition de technologies adéquates, ainsi que de la promotion de l'apprentissage entre pairs, des meilleures pratiques et des approches les plus efficaces;

Au Burkina Faso, la FAO a aidé 60 134 ménages vulnérables au moyen d'initiatives qui ont notamment pris la forme de transferts monétaires non assortis de conditions, d'un mécanisme de travail contre rémunération, d'activités rémunératrices et d'activités de production animale et de protection d'animaux d'élevage ainsi que de production céréalière et maraîchère, dans les régions du nord, du centre-nord, du Sahel, de la boucle du Mouhoun et de l'est; le montant de l'assistance s'élevant à 4 877 556 USD.

Au Soudan du Sud, avec l'appui du Canada et du Danemark, la FAO atténue les effets de la covid-19 afin de protéger la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages vulnérables dans les centres urbains. En 2022, l'Organisation a facilité l'accès à 22 500 intrants pour la production maraîchère au profit de 500 groupes de producteurs de légumes.

En 2022, la FAO a soutenu 20,6 millions de personnes en Afrique, moyennant la fourniture directe d'une aide d'urgence et d'une assistance pour le renforcement de la résilience en faveur des ménages et des individus. Les principaux pays bénéficiaires en Afrique ont été le Soudan du Sud (4,2 millions de personnes), l'Éthiopie (2,8 millions de personnes) et la Somalie (2,8 millions de personnes).

<p>b) mettre en œuvre des programmes d'intervention et de redressement pour les systèmes alimentaires, prendre des mesures de réduction de la vulnérabilité, investir dans les installations de stockage et de transformation, renforcer les marchés intérieurs et encourager le commerce intrarégional de produits agroalimentaires;</p>	<p>En collaboration avec le Bureau des urgences et de la résilience de l'Organisation (OER) et les bureaux de pays de la FAO au Burkina Faso, au Mali et au Niger, le Bureau régional de la FAO pour la résilience, les urgences et le redressement en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel (REOWA) a coordonné l'élaboration de deux plans d'intervention visant à contribuer à relever les défis sur les plans humanitaires et du développement dans la région de Liptako-Gourma (zone répartie entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger). Les plans d'intervention ont ciblé 1,63 million de personnes entre août 2021 et décembre 2022 et le coût total s'est élevé à 73,4 millions d'USD. Fin juin 2022, 41,4 millions d'USD avaient été mobilisés pour venir en aide à 890 000 personnes, dont 40,6 pour cent de femmes⁴.</p> <p>En 2022, à la demande du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est, il a été procédé à un examen rapide des effets de la covid-19 sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dans le secteur agroalimentaire en Afrique de l'Est, en particulier au Burundi, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Soudan du Sud. Cet examen a porté sur cinq filières, à savoir celles de la pêche, de l'horticulture, des produits laitiers, de la volaille, des céréales et des légumineuses.</p> <p>Au Soudan du Sud, au moyen du projet de développement des marchés agricoles, de la valeur ajoutée et du commerce, qui est financé par la Banque africaine de développement (BAfD), 7 200 mètres carrés de superficie foncière ont été acquis auprès du conseil municipal de Juba afin de construire un marché urbain moderne qui réunira des acteurs de la chaîne de valeur de différentes parties du pays. Le marché permettra en particulier de donner accès à tous les aliments locaux et produits non alimentaires. Une infrastructure différente est mise en place dans le cadre de la construction de ce marché moderne visant à établir un environnement commercial adapté aux besoins, en particulier à ceux des femmes et des jeunes. Le marché devrait pouvoir s'autofinancer.</p>
<p>c) continuer de collecter et d'analyser des données afin de mieux cerner les risques, d'étayer la gouvernance des risques et la prise de décisions en matière de préparation, et d'appliquer des mesures préventives et anticipées;</p>	<p>En 2022, en collaboration avec le Ministère de la coopération et du développement économiques de l'Allemagne, la FAO a publié un document analytique intitulé Les conséquences de la covid-19 sur le travail des enfants dans les systèmes agroalimentaires, qui est basé sur des études nationales et locales menées en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et en Ouganda. Des données ventilées par âge et par sexe ont permis d'obtenir des indications sur les effets des mesures de restriction visant à endiguer la pandémie, en particulier la fermeture des établissements scolaires, en ce qui concerne l'augmentation du nombre de garçons et de filles qui travaillent dans les systèmes agroalimentaires. Les filles ont été particulièrement touchées, ce qui pourrait s'expliquer par leurs responsabilités en matière de travaux domestiques et de soins. Les effets se sont traduits, dans certains cas, par une plus forte probabilité de mariage forcé des filles. Le document met en évidence des éléments factuels disponibles concernant divers produits de base et chaînes de valeur de premier ordre, comme le cacao, l'élevage et l'agriculture familiale⁵.</p>

⁴ <https://www.fao.org/3/cb7327fr/cb7327fr.pdf>.

⁵ <https://www.fao.org/3/cc2136fr/cc2136fr.pdf>.

	<p>La FAO fait la promotion de l'adoption de régimes sains, durables et disponibles localement et a élaboré un document qui établit des descriptifs d'aliments autochtones africains. L'Organisation a rédigé un recueil qui est en cours de validation par leurs parties prenantes. Elle a formé des experts du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine en ce qui concerne des indicateurs liés à l'éradication de la faim et a affiné et mis en adéquation certains indicateurs avec les objectifs de développement durable et certains de ses indicateurs. En partenariat avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), la FAO a ajouté de nouveaux indicateurs de suivi de l'obésité et du coût de régimes sains et a aidé l'Alliance parlementaire panafricaine à former et à sensibiliser ses membres concernant des aspects juridiques associés au droit à une alimentation saine.</p>
<p>d) accélérer l'innovation et la transformation numérique de l'Afrique, à titre prioritaire, aux fins des objectifs de redressement et de croissance du continent, et renforcer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles;</p>	<p>Au Burkina Faso, la FAO a coordonné la pulvérisation d'insecticides par drone sur 15 hectares de cultures végétales, dont la production a été distribuée auprès de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de 1 035 ménages à Mané. L'objectif était d'améliorer l'efficacité de l'opération de pulvérisation tout en apportant une solution au problème de pénurie de main-d'œuvre. La précision et l'homogénéité du traitement au moyen des drones ont également garanti l'amélioration de la qualité de la récolte.</p> <p>En Ouganda, la FAO et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche mettent en œuvre un projet sur l'utilisation des chaînes de blocs et des technologies numériques connexes au profit du développement de chaînes de valeur agroalimentaires durables dans le pays. Le projet a pour objectif de faire mieux connaître l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs et de renforcer les capacités en la matière des acteurs des secteurs privé et public pour développer des chaînes de valeur agroalimentaires durables.</p>
<p>Investir dans la restauration des écosystèmes pour une transformation plus efficace, plus inclusive, plus résiliente et plus durable des systèmes agroalimentaires en Afrique</p>	
<p>22. La Conférence régionale: iv) <u>a recommandé</u> à la FAO:</p>	

<p>a) de continuer de fournir assistance technique et appui à la mobilisation de ressources, notamment par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), afin d'aider les membres à élaborer et à mettre en œuvre de vastes programmes d'investissement en faveur de la restauration, l'objectif étant d'augmenter la production agricole dans les différents secteurs et de renforcer la résilience des moyens de subsistance;</p>	<p>En 2022, en consultation avec les 15 bureaux de pays de la FAO en Afrique de l'Ouest et le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et les points focaux opérationnels du FEM en Afrique de l'Ouest, le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'unité de l'Organisation chargée du FEM ont recensé des idées de projets nationaux et sous-régionaux. Ils ont élaboré des feuilles de route pour la formulation de ces projets ainsi que de deux projets menés au titre du Programme de coopération technique (PCT) – TCP/SFW/3902 et TCP/SFW/3904 – afin de soutenir la conception de projets destinés à être soumis au FEM dans les domaines de la gestion internationale de l'eau et des systèmes agropastoraux climato-résilients. En 2023, 12 projets financés par le FEM et le FVC d'une enveloppe totale de 42 000 000 USD sont en cours d'exécution et 25 projets devant être financés par le FVC et le FEM sont en passe de voir le jour, dont 14 d'un montant de 80 000 000 USD figurent dans la liste active des projets, et 11 d'un montant de 160 000 000 USD sont en phase de consultation finale.</p>
<p>b) de promouvoir le partage de connaissances et de données d'expérience dans tous les domaines liés à la restauration des écosystèmes entre les communautés, les pays et les régions;</p>	<p>Dans le cadre du projet «Transformation mondiale des forêts pour les peuples et le climat: Un focus sur l'Afrique de l'Ouest» (GCP/GLO/977/SWE), la FAO a aidé la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone à analyser et à examiner les cadres juridiques forestiers afin de promouvoir une agriculture climato-résiliente. Les analyses se sont intéressées aux principales causes de la déforestation et de la dégradation des terres, au moyen d'une approche communautaire et en tenant compte des enjeux transfrontières. La version finale des rapports concernant les pays suivants a été élaborée et validée en 2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Côte d'Ivoire – https://www.fao.org/3/cc7476fr/cc7476fr.pdf; b. Ghana – https://www.fao.org/3/cc8658en/cc8658en.pdf (en anglais); c. Guinée – https://www.fao.org/3/cc7877fr/cc7877fr.pdf; d. Libéria – https://www.fao.org/3/cc7992en/cc7992en.pdf (en anglais); e. Sierra Leone – https://www.fao.org/3/cc9004en/cc9004en.pdf (en anglais).

	Grâce à l'initiative «Un million de citernes pour le Sahel», la FAO a contribué à réduire la vulnérabilité de 3 500 bénéficiaires, dont 2 900 femmes, au Sénégal et en Guinée-Bissau, en diffusant et en mettant en place à plus grande échelle de bonnes pratiques en matière de résilience, notamment au moyen d'une solution technique utilisant les réservoirs d'eau. Cette solution a également permis de renforcer les capacités locales en matière de construction, d'utilisation et d'entretien, et d'améliorer l'accès à l'eau.
Promouvoir les investissements et le commerce à l'appui de systèmes agroalimentaires compétitifs: perspectives et progrès de la Zone de libre-échange continentale africaine	
24. La Conférence régionale: iv) <u>a recommandé</u> à la FAO:	
a) de renforcer l'appui technique qu'elle apporte aux membres et aux CER dans la promotion de l'investissement et du commerce aux fins de l'amélioration des systèmes agroalimentaires dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf);	<p>La FAO s'emploie avec le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) à exécuter un projet qui vise à promouvoir et à intégrer de manière systématique la sécurité alimentaire et l'agriculture dans les politiques commerciales nationales, notamment en travaillant avec des acteurs publics et privés. Elle s'emploie notamment à renforcer les capacités institutionnelles du secrétariat de la ZLECAf lui permettant de mettre en œuvre l'accord portant création de la zone et de mener des négociations importantes, à aider les microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) et les commerçants transfrontières informels à appliquer l'accord et à soutenir les stratégies de mobilisation des ressources et d'investissement qui contribuent au développement industriel et à l'essor du commerce intra-africain.</p> <p>La FAO aide le Ghana, qui héberge le secrétariat de la ZLECAf, à mettre en place la zone de libre-échange dans le secteur agricole en faisant connaître les possibilités et les défis qui y sont associés auprès des exploitants agricoles et d'autres opérateurs économiques, en élaborant des produits axés sur les connaissances, en consolidant les autorités compétentes, telles que le Ministère de l'agriculture, par le renforcement de leurs capacités, la création d'un bureau commercial pour les exploitants agricoles et d'autres acteurs et l'élaboration de descriptifs des principaux produits destinés au marché de la zone.</p> <p>Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest a élaboré une note conceptuelle concernant un programme visant à soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf en Afrique de l'Ouest au profit de la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité et d'une croissance inclusive, l'objectif étant de faciliter la mobilisation de ressources dans le cadre de la ZLECAf et de partenariats régionaux. Le programme permettra d'aider des pays d'Afrique de l'Ouest et des organisations sous-régionales à mettre en place avec succès la ZLECAf en donnant un coup d'accélérateur aux politiques et aux mesures prioritaires dans les systèmes agroalimentaires. Il contribuera à renforcer les capacités sous-régionales d'approvisionnement et d'exportation alimentaires en Afrique et dans le monde, tout en favorisant l'emploi et les perspectives de croissance inclusive et de prospérité partagée pour tous les citoyens, conformément aux résultats attendus dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine – «L'Afrique que nous voulons».</p>

	<p>De plus, la FAO contribue à la mise en œuvre de la zone de libre-échange à l'aide d'autres initiatives, notamment en épaulant le secteur privé et les petites et moyennes entreprises (PME) en ce qui concerne les mesures de contrôle des aliments et en consolidant au niveau régional les normes de sécurité sanitaire des aliments afin de promouvoir les échanges commerciaux et la santé publique dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Niger et Sénégal) et cinq pays d'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Soudan du Sud) avec l'appui financier de la BAfD.</p> <p>La FAO aide le Rwanda à mener une évaluation globale des résultats de l'exécution de sa stratégie nationale de commerce transfrontière (2012-2017) et à élaborer une nouvelle stratégie en phase avec les objectifs de la ZLECAf et du cinquième plan stratégique pour la transformation agricole (PSTA-5) du pays.</p> <p>En ce qui concerne les normes, le contrôle et la sécurité sanitaire des aliments à l'appui de la mise en place de la ZLECAf, le travail de l'Organisation comprend: un appui aux efforts déployés par la Commission de l'Union africaine (CUA) et les communautés économiques régionales (CER) pour faciliter les échanges commerciaux et harmoniser les normes et les contrôles alimentaires dans la région; un soutien au programme de facilitation des échanges commerciaux du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) par le renforcement des capacités d'évaluation des risques sanitaires et la facilitation des consultations des parties prenantes concernant les produits alimentaires prioritaires (les plus couramment échangés) et les contrôles connexes des aliments dans la région; un appui apporté au Mali et au Sénégal pour consolider les processus d'élaboration de normes alimentaires internationales et régionales; le renforcement des capacités dont disposent les pays membres pour participer aux activités du Codex Alimentarius par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex⁶.</p>
<p>c) d'aider les membres à élaborer des programmes de protection sociale et des programmes utiles axés sur les marchés pour permettre aux petits producteurs, aux femmes, aux jeunes et aux autres personnes vulnérables de tirer parti des possibilités offertes en matière d'investissement et de commerce;</p>	<p>Au Soudan du Sud, par l'intermédiaire des projets UTF/SSD/017/SSD et UTF/SSD/018/SSD, qui sont financés par la BAfD, la FAO veille à ce que les agriculteurs et les négociants, en particulier les femmes et les jeunes, acquièrent de nouvelles compétences et connaissances dans les domaines de la production, de la manutention après récolte, des opérations de transformation des produits agricoles et de la gestion. La FAO a encouragé 6 597 agriculteurs à participer à des activités de renforcement des capacités au titre du projet de développement des marchés agricoles, de la valeur ajoutée et du commerce, par l'intermédiaire de 224 groupements d'agriculteurs et de 27 sociétés coopératives. En 2022, l'Organisation a distribué des semences certifiées de qualité à 6 957 ménages agricoles.</p>

⁶ <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/about-codex/faowho-codex-trust-fund/fr/>.

	<p>Lors de la 6^e édition du sommet YouthConnekt Africa, qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 8 au 12 décembre 2023, la FAO a organisé une <i>masterclass</i> à l'intention de jeunes entrepreneurs agricoles, manifestation qui avait pour thème l'aptitude à l'exportation. Cette séance de formation répertoriée sous le cinquième domaine thématique du sommet «Développement commercial: l'avenir du commerce sans frontières en Afrique», a notamment porté sur la préparation commerciale, l'évolution des marchés et l'entrée sur les marchés. Elle a rassemblé plus de 120 jeunes.</p>
<p>Placer les femmes, les jeunes et les pauvres au cœur de systèmes agroalimentaires inclusifs</p>	
<p>27. La Conférence régionale a <u>recommandé</u> à la FAO d'aider les membres à:</p>	
<p>i) mettre en place des technologies numériques adaptées, accessibles et tenant compte de la problématique du genre, qui soient ciblées de manière à être en prise sur les besoins et les problèmes spécifiques des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables afin que celles-ci puissent bénéficier de la transformation inclusive tenant compte de la problématique du genre et y contribuer;</p>	<p>En 2022 et en 2023, dans le cadre de séances de formation organisées au Ghana, au Malawi, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal, au titre du programme conjoint FAO/Centre du commerce international (CCI) visant à autonomiser les femmes et à renforcer les moyens de subsistance par l'intermédiaire du commerce agricole dans la ZLECAF, 247 entrepreneuses agricoles et négociantes ont reçu une brève formation sur la structuration formelle des entreprises ainsi que des applications mobiles et des portails commerciaux en ligne. En 2023, le programme a permis de renforcer les connaissances et les capacités nécessaires à l'aptitude aux investissements; 36 femmes ayant suivi la formation en ligne sur la levée de fonds nécessaires à l'activité commerciale, qui a été élaborée dans le cadre de l'initiative SheTrades du Centre du commerce international (CCI). Cette formation propose des conseils pour évaluer les besoins financiers d'activités commerciales, la diversité des produits et des services financiers et les stratégies à adopter pour nouer des contacts avec des investisseurs. Le programme a également facilité les échanges sur des plateformes gratuites de messagerie, ce qui a permis aux entrepreneuses agricoles et aux négociantes de mutualiser leurs connaissances, leur expérience et leurs conseils en matière de développement commercial.</p> <p>Avec l'appui du Bureau de la stratégie, du programme et du budget (OSP), le Bureau régional pour l'Afrique a aidé le Ghana, le Malawi et le Mali, par l'intermédiaire de solutions mobiles numériques, à diffuser des informations et à utiliser ces applications pour renforcer les capacités de plus de 400 membres de communautés et de parties prenantes ciblées au moyen d'outils leur permettant de lutter contre le travail dangereux des enfants dans le secteur de la pêche. Cette initiative a permis aux pays de nouer des liens avec de nouveaux partenaires dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants dans l'agriculture. Les initiatives en cours, qui sont importantes dans la lutte contre le changement climatique, comprennent également la diffusion rapide de messages vocaux sur des données météorologiques actualisées auprès des principaux bénéficiaires dans l'optique d'atténuer les problèmes liés au changement climatique.</p>

	<p>En 2022 et en 2023, la FAO</p> <ol style="list-style-type: none"> a. a continué à produire des éléments factuels sur l'état de préparation à la transition numérique des jeunes en Afrique de l'Est⁷, éléments qui permettent d'enrichir les données de la plateforme régionale des jeunes agripreneurs africains (AYA) (https://www.ayaplatform.org). La plateforme, qui est soutenue par la FAO et la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale, a permis à plus de 4 500 jeunes membres (dont 30 pour cent de femmes) d'étoffer leur réseau et de renforcer leurs connaissances auprès de pairs. Grâce au programme des ambassadeurs de la plateforme, 24 jeunes africains et africaines ont pu accéder à un rôle de figure influente en ligne dans le cadre des systèmes agroalimentaires au sein de leur communauté et ont été habilités à promouvoir la formation sur le développement d'activités commerciales en utilisant Facebook, Instagram et WhatsApp. b. La FAO a mis en ligne un cours intitulé Agripreneuriat 101, qui cible les jeunes entrepreneurs agricoles en Afrique. Plus de 859 jeunes ont pris part à la phase d'expérimentation et à l'issue de la formation, les participants sont à même de consolider leurs activités entrepreneuriales, d'adopter des pratiques commerciales qui donnent de bons résultats et de renforcer leurs activités de planification commerciale. Le cours est disponible en anglais et en français.
<p>ii) utiliser et adopter des outils de profilage et de ciblage, complétés par une solide analyse intersectionnelle du genre, de l'âge et de la vulnérabilité, pour appuyer les processus de transformation rurale et les inscrire dans la durée d'une manière efficace, inclusive, résiliente et durable;</p>	<p>La FAO soutient l'analyse de la situation sur la question du genre dans les pays dans les secteurs du développement agricole et rural et a mis la dernière main aux analyses de l'Angola⁸ et de la République-Unie de Tanzanie⁹ et prête en ce moment son concours à l'élaboration et à l'actualisation de ces analyses pour l'Afrique du Sud, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée.</p> <p>Début 2023, en collaboration avec le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, le Bureau régional pour l'Afrique a élaboré et diffusé deux produits axés sur des connaissances visant à favoriser l'intégration des questions de genre dans les modèles d'activités des entreprises agroalimentaires en Afrique: une note intitulée <i>Inclusive is not enough: agrifood value chains need gender-responsive business development</i> (L'inclusion ne suffit pas, le développement commercial des filières agroalimentaires doit tenir compte de la problématique du genre) et une autre intitulée <i>The Gender-Responsive Business Model Canvas</i> (Comment structurer un modèle d'activité en tenant compte des questions de genre). Ces publications s'inscrivent dans le renforcement des efforts déployés par la FAO dans la production de connaissances relatives aux activités agroalimentaires tenant compte de la problématique du genre et fournissent des recommandations concrètes visant les questions de genre dans le développement de l'activité commerciale agroalimentaire en Afrique.</p>

⁷ Voir <https://www.fao.org/3/cb8026en/cb8026en.pdf> et <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb9297en> [en anglais].

⁸ <https://www.fao.org/documents/card/en?details=CC7104en> (en anglais).

⁹ <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=CC4557EN> (en anglais).

<p>iii) recueillir et utiliser des données et des informations issues de recherches scientifiques pour produire les éléments factuels tenant compte du genre et de l'âge de nature à éclairer l'élaboration de politiques et d'investissements efficaces, inclusifs et tenant compte de la problématique du genre;</p>	<p>La FAO encourage l'élaboration de politiques agricoles tenant compte de la problématique du genre, notamment en ce qui concerne le commerce agroalimentaire dans la ZLECAf, dans les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) et dans le cadre de la gestion de la question du genre et des risques de catastrophe. Ces efforts se traduisent par la mise en œuvre de cinq initiatives de cartographie nationale de données et d'indicateurs sur le genre dans le domaine de l'agriculture au Congo, en Éthiopie, au Gabon, dans la République-Unie de Tanzanie et au Sénégal et de trois ateliers de formation ciblée visant à améliorer l'utilisation de données ventilées par sexe et par âge dans le domaine de l'agriculture dans le cadre d'un projet de coopération technique promouvant l'utilisation de données ventilées par sexe dans l'agriculture afin d'avoir des plans nationaux et régionaux d'investissement agricole de deuxième génération qui intègrent les questions de genre.</p> <p>En 2022, la FAO a publié des orientations méthodologiques pour évaluer la situation en matière d'inclusion financière des jeunes dans les contextes de développement¹⁰ et s'est appuyée sur les évaluations menées au Kenya et en Ouganda.</p> <p>Dans le cadre des efforts poursuivis par le Bureau régional pour l'Afrique concernant les questions de genre et le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe et au titre du protocole d'accord de la FAO avec la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, une analyse de la problématique du genre dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe a été menée au Sénégal et validée avec les organismes nationaux et les partenaires de développement compétents en avril 2023. Cette analyse présente les contraintes et les défis qui entravent la prise en compte du genre dans la gestion des catastrophes au Sénégal et fournit des recommandations pour les surmonter.</p> <p>En 2023, le Bureau régional pour l'Afrique a soutenu la République démocratique du Congo dans le cadre du projet TCP/DRC/3901/C1 en fournissant un appui technique relatif à cette problématique au Ministère du genre, de la famille et de l'enfant afin d'élaborer et de valider une stratégie nationale d'autonomisation des femmes dans le secteur agricole, stratégie qui facilite l'élaboration de politiques, la programmation et les investissements tenant compte de la problématique du genre dans les systèmes agroalimentaires du pays.</p>
--	--

¹⁰ <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc3272en>.

<p>iv) promouvoir des accords tripartites qui faciliteront le financement de l'agriculture et l'accessibilité du capital pour les femmes, les jeunes et les pauvres, sans qu'il soit demandé de garantie à ces personnes.</p>	<p>Dans le cadre du programme visant à autonomiser les femmes et à renforcer les moyens de subsistance par l'intermédiaire du commerce agricole, qui est mis en œuvre en collaboration avec le CCI, la FAO a organisé en 2023, au Ghana et au Nigéria, deux formations intensives en présentiel sur le thème de la préparation aux investissements, l'objectif étant de renforcer les capacités financières et de gestion d'entrepreneuses et de leur faire mieux connaître les services financiers et non financiers. La FAO a également organisé deux tables rondes en ligne sur le thème des investissements prenant en compte la problématique du genre. Ces manifestations destinées aux institutions financières ont encouragé des échanges sur les carences et les possibilités à saisir sur le plan de l'inclusion financière au Ghana et au Nigéria. Le programme a également permis de sélectionner 20 participants de formations intensives (10 de chacun des pays), qui ont été accompagnés en utilisant l'outil RuralInvest, l'objectif étant d'élaborer des plans d'activité durables et susceptibles d'attirer des financements aux fins de leur présentation à des financeurs de la région. Ces résultats préliminaires montrent que des efforts sont déployés afin de favoriser un financement tenant compte de la problématique du genre au profit de microentreprises et de PME dirigées par des femmes dans le secteur agroalimentaire dans la région.</p>
<p>III. Questions relatives au Programme et au budget</p>	
<p>Résultats régionaux, priorités, quatre améliorations et objectifs de développement durable</p>	
<p>32. La Conférence régionale: vii) <u>a recommandé</u> à la FAO:</p>	
<p>a) d'aider les membres à mettre en œuvre rigoureusement son Cadre stratégique, qui s'articule autour des quatre priorités régionales qui intéressent l'Afrique, des quatre accélérateurs et de tous les thèmes transversaux, selon la pertinence de ces éléments dans le contexte national;</p>	<p>La FAO aide les membres à mettre au point leurs cadres de programmation par pays (CPP) respectifs, en veillant à ce que chacun d'eux concorde avec le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et les priorités régionales. L'Organisation soutient également financièrement ces efforts. Tous les nouveaux projets sont examinés de manière approfondie par le Comité chargé de l'examen de programmes et de projets afin de veiller à leur pertinence et à leur alignement avec le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031.</p> <p>En 2022, le premier Forum de l'investissement régional de l'initiative Main dans la main a rassemblé des représentants de différents pays, dont sept pays africains. Au cours de cette manifestation, les pays participants ont mis en avant des perspectives d'investissements assortis de retombées sociales et économiques importantes pour les banques multilatérales de développement et les entreprises agroalimentaires. Les investisseurs intéressés ont également pu découvrir des initiatives régionales.</p>

	<p>Suite au processus de planification intégrée des activités, le Bureau régional pour l’Afrique a établi des critères d’assurance de la qualité, restructuré des processus à différents niveaux et élaboré des outils visant à améliorer la qualité des données. Ces progrès ont permis d’améliorer la qualité de la communication de données en 2023, d’accroître la visibilité de l’action des pays et de renforcer les systèmes de suivi et d’évaluation dans la région à long terme.</p> <p>La FAO a mené une enquête sur les parties prenantes, une nouvelle initiative visant à recueillir des observations basées sur des perceptions auprès des principaux groupes de parties prenantes dans les pays afin d’évaluer l’efficacité de l’action menée par l’Organisation. La première enquête a permis de recueillir des informations concernant les deux premières années du Cadre stratégique de la FAO, à savoir 2022-2023, en évaluant cette période biennale. L’enquête sur les parties prenantes permet de combler l’écart constaté entre les résultats escomptés et les résultats obtenus par la FAO, conformément à l’approche applicable aux processus de suivi et d’établissement de rapports du nouveau Cadre stratégique, telle qu’approuvée par les membres dans le Plan à moyen terme (révisé) pour 2022-2025 et les ajustements apportés au Programme de travail et budget 2024-2025.</p>
<p>b) de redoubler d’efforts pour favoriser l’inclusion, en particulier au profit des femmes, des jeunes et des autres groupes de population vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre des priorités régionales.</p>	<p>La FAO continue d’intégrer les considérations liées au genre dans tous les aspects de son action, notamment dans l’élaboration des politiques, la conception des programmes et le suivi et l’évaluation. Elle élabore et fait connaître des indicateurs et des outils tenant compte de la problématique du genre, son objectif étant de suivre les progrès accomplis en faveur de l’égalité femmes-hommes et de l’inclusion. Les thèmes que sont le genre, les jeunes et l’inclusion sont des domaines cruciaux qui doivent être pris en compte dans tous les travaux programmatiques de la FAO aux fins de la concrétisation du principe qui consiste à ne laisser personne de côté.</p> <p>Dans le cadre du programme conjoint visant à autonomiser les femmes et à renforcer les moyens de subsistance par l’intermédiaire du commerce agricole grâce à la ZLECAF, la FAO, en collaboration avec le CCI, a contribué à renforcer les connaissances et les capacités nécessaires à la facilitation des échanges commerciaux de plus de 400 entrepreneuses et négociatrices du secteur agroalimentaire. Cela s’est concrétisé par des séances de renforcement des capacités et des formations intensives ayant pour objet d’aider des entrepreneuses à se tenir prêtes en cas d’investissement, ainsi que par des tables rondes en ligne destinées aux institutions financières ayant pour thème les investissements prenant en compte la problématique du genre.</p>

	<p>Dans le cadre du projet mené dans le cadre du programme relatif aux emplois décents dans les systèmes agroalimentaires du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique visant à favoriser la transformation rurale inclusive en Afrique en renforçant les capacités d'action des jeunes des deux sexes en matière de gestion d'activités agricoles, plus de 350 entreprises agroalimentaires dirigées par des jeunes ont bénéficié de possibilités de renforcer leurs compétences financières, leur préparation en cas d'investissements et leur accès aux subventions, aux technologies et aux marchés au Ghana, au Kenya et en Zambie, dans le cadre d'un partenariat avec des pôles d'incubation locaux. Les activités de sensibilisation des jeunes et la participation de ceux-ci dans le cadre d'instances de décision ont également été renforcées en tirant parti des principaux réseaux et plateformes de la FAO ayant pour thème les jeunes dans le secteur agroalimentaire.</p>
<p>Informations actualisées sur l'élaboration de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation</p>	
<p>35. La Conférence régionale a <u>recommandé</u> à la FAO:</p>	
<p>i) d'examiner certains points de la stratégie, notamment les particularités des contextes locaux et les écarts entre les pays de la région, de faciliter l'accès et le transfert de technologies en accordant une attention particulière aux droits de propriété intellectuelle, de tirer parti des savoirs locaux et de se pencher sur le rôle des petits producteurs, des petites et moyennes entreprises, des femmes et des jeunes;</p>	<p>Les plateformes numériques de suivi et d'éradication du criquet pèlerin (e-locust) et de la légionnaire d'automne (FAMEWS) de la FAO ont été déployées au Kenya, en Zambie et au Zimbabwe. Dans la ceinture soudano-sahélienne, dans les pays tels que le Tchad, la FAO met en œuvre des activités visant à améliorer la gestion des terres et à renforcer la productivité de l'eau au moyen de sa plateforme de suivi de la productivité de l'eau grâce à des données en accès ouvert obtenues par télédétection. Au Mozambique, l'Organisation met à profit une subvention de l'Union européenne visant à mettre au point et à coordonner une intervention axée sur des bons électroniques qui met l'accent sur l'accès aux intrants agricoles. En partenariat avec des gouvernements (Mozambique, République démocratique du Congo et Soudan du Sud), la plateforme numérique IDEA (application pour l'identification, la distribution et l'autonomisation) de la FAO permet d'établir des registres numériques d'exploitants agricoles pour leur distribuer des intrants, réaliser des transferts monétaires et les épauler avec plus d'efficacité sur le plan de la résilience.</p>

<p>ii) de s'attacher avant tout à réaliser des analyses des progrès scientifiques et technologiques d'importance stratégique, ainsi que des innovations qui en découlent, et d'exercices prospectifs sur les questions clés;</p>	<p>Dans le cadre de l'initiative 1000 villages numériques en Afrique, la FAO met en œuvre des activités pilotes au Libéria, au Sénégal et au Zimbabwe (où trois localités vont bénéficier de services d'agriculture numérique dans le cadre d'un projet conjoint des Nations Unies). Les principaux résultats de sept études exploratoires de pays ont été résumés sous forme de recommandations permettant de concrétiser l'initiative sur les villages numériques et des initiatives analogues sur la transition numérique en zone rurale. L'initiative sur les villages numériques vise à accélérer la transformation des zones rurales en tirant parti d'outils numériques.</p>
<p>v) d'aider les membres à élaborer des politiques appropriées et à nouer des partenariats adéquats afin de renforcer les capacités, notamment celles des systèmes de vulgarisation agricole, et de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie au niveau des pays.</p>	<p>La FAO contribue au renforcement des capacités du système national d'innovation agricole au Burkina Faso et, dans le cadre du projet de Plateforme pour l'agriculture tropicale-Systèmes d'innovation agricole, elle a mené une évaluation du système national d'innovation agricole afin de comprendre les décisions à prendre à court terme et de proposer un cadre stratégique général à long terme visant à renforcer les capacités des acteurs du système en question. Les résultats de l'évaluation ont été publiés¹¹ et un cadre stratégique et politique de renforcement des capacités d'innovation au niveau national a été proposé dans un document d'orientation intitulé <i>Comment créer un environnement plus favorable à l'innovation agricole au Burkina Faso? Une approche par le renforcement des capacités du système national d'innovation agricole</i>¹².</p> <p>Le Bureau régional pour l'Afrique (RAF) met en œuvre sa stratégie qui a été conçue pour renforcer son soutien à l'agriculture numérique auprès des membres et fournit des indications aux équipes des bureaux de pays de la FAO et aux parties prenantes des pays concernant la façon d'adopter avec succès les outils numériques nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires et sur les innovations émergentes de l'agriculture numérique. Il a notamment fourni des avis techniques au sujet de l'élaboration de la Stratégie d'agriculture numérique de l'Union africaine pour 2024-2030 et du plan de mise en œuvre correspondant¹³, un appui technique concernant l'évaluation des besoins et une analyse globale en la matière à Madagascar, ainsi que des contributions techniques mises à profit de l'élaboration de stratégies nationales y afférentes au Ghana et au Niger (en liaison avec le Bureau de l'innovation de la FAO).</p>

¹¹ <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc3824fr>.

¹² <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc2700fr>.

¹³ <https://au.int/fr/node/43481>.

Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle stratégie de la FAO relative au changement climatique

37. La Conférence régionale:
vii) a recommandé à la FAO:

b) de mettre à profit le rôle et l'avantage comparatif de l'Organisation pour favoriser l'apprentissage et les échanges, entre les pays au sein de la région et dans le monde, sur les innovations, les technologies et les partenariats afin de renforcer la résilience face au changement climatique, l'atténuation de ce phénomène et l'adaptation à ses effets, et pour accroître l'adoption de ces mesures en facilitant l'accès au financement de l'action climatique et en donnant des orientations dans le cadre de diverses initiatives, comme l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture;

Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest a coordonné et organisé une formation sur les avantages liés au carbone qui découlent de la restauration des forêts et des paysages et sur l'effort mené au titre des contributions déterminées au niveau national à l'aide de l'outil d'analyse prévisionnelle du bilan carbone (EX-ACT)¹⁴ et de l'outil expert en contributions déterminées au niveau national. Cette formation, qui s'est déroulée sous la forme d'un webinaire en novembre 2022, a rassemblé plus de 80 participants de 15 pays de la CEDEAO.

¹⁴ <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/ex-act/es/>.

<p>d) de soutenir et de renforcer les capacités des membres s'agissant de mettre en place des systèmes d'alerte rapide et d'information météorologique, et celles des parties prenantes, y compris des petits agriculteurs, pour ce qui est d'exploiter les informations et les données relatives au climat aux fins d'une meilleure gestion de leurs activités;</p>	<p>À l'aide d'un financement de la Suisse dans le cadre du projet OSRO/SSD/006/SWI, la FAO a parachevé et diffusé la carte de la couverture des sols du Soudan du Sud, qui est primordiale pour la gestion durable des ressources naturelles du pays. Le projet a également financé des émissions radiophoniques hebdomadaires, qui sont suivies par plus de 200 000 auditeurs et donnent aux agriculteurs des données météorologiques actualisées et des conseils adaptés au contexte concernant la gestion de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au Soudan du Sud.</p>
<p>IV. Questions diverses</p>	
<p>Questions diverses</p>	
<p>59. La Conférence régionale: v) <u>a recommandé</u> à la FAO:</p>	
<p>e) d'apporter un appui aux membres dans l'enrichissement des aliments en éléments nutritifs.</p>	<p>En collaboration avec la Commission européenne, la FAO aide le Soudan à améliorer l'état nutritionnel des populations vulnérables dans tout le pays, en particulier des femmes, des filles et des enfants, en renforçant la disponibilité d'aliments enrichis, de poudres de micronutriments et de cultures bioenrichies, l'accès à ceux-ci et leur consommation; à créer un environnement législatif et politique propice à l'enrichissement des aliments par l'amélioration de la gouvernance, de la coordination, de la production de données factuelles et des capacités de sensibilisation et d'application de la loi; à renforcer les capacités du secteur privé en matière de production d'aliments enrichis conformément aux normes nationales, de distribution de poudre de micronutriments et de production de cultures bioenrichies; à encourager des choix alimentaires sains et à stimuler la demande d'aliments enrichis, de poudres de micronutriments, de cultures riches en nutriments et de variétés de cultures bioenrichies.</p>